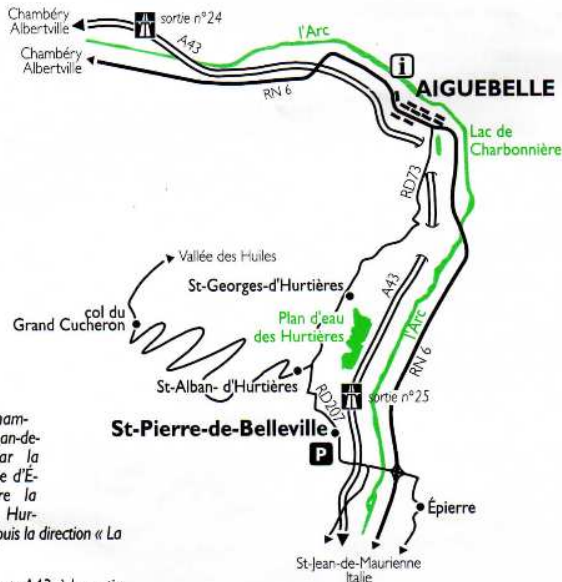


Nature - Découverte

Circuits découverte de St-Pierre-de-Belleville

- **Circuit de la Pointe de Rognier** : ce sentier fait partie d'une grande randonnée traversant le Massif des Hurtières (voir les descriptifs de Montgilbert, St-Alban-d'Hurtières, St-Georges-d'Hurtières), mais peut également être parcouru par tronçons
- **Circuit de la Combe**
- **Circuit du Couttaret**
- **Circuit de la Pierre du Mort**



En venant de Chambéry ou de St-Jean-de-Maurienne par la RN6, à la sortie d'Épierre, prendre la direction « Les Hurtières » (3 km), puis la direction « La Corbière ».

Depuis l'autoroute A43, à la sortie 25, prendre à droite la direction St-Pierre-de-Belleville, jusqu'à la Corbière.

2 Circuit de la Combe

Promenade pour tous

Dénivelée: 200 m

Durée: 1 h 30

Itinéraire balisé (panneaux flèches, carrés et flèches jaunes)

Période: toutes saisons

Accès en voiture:

À la Corbière, prendre la route de Belleville. Après environ 100 m, prendre à droite le sentier vers Belleville.

Départ du sentier:

Juste après le pont (en rive droite).

Monter jusqu'à l'église de Belleville (début XIX^e s.). Revenir sur ses pas sur 100 m et descendre à droite vers la Combe par un bois de résineux.

Retour par la route de la Combe.

3 Circuit du Couttaret

Promenade pour tous

Dénivelée: 100 m

Durée: 1 h 30

Itinéraire balisé (panneaux flèches, carrés et flèches jaunes)

Période: toutes saisons

Accès en voiture:

À la Corbière, prendre la route de Belleville. Passer le pont, tourner à gauche. Se garer au niveau du deuxième pont.

Départ du sentier:

Juste après le pont (en rive gauche).

Monter le long du ruisseau. Au hameau de la combe, prendre à droite vers Couttaret (en empruntant le Chemin de Napoléon). Remonter en lacets, puis tourner à gauche vers le ruisseau du Nant Bruant (autrefois équipé en moulins et petites scieries).

Retour par la route de la Combe.

Il est possible de relier les circuits 2 et 3: durée totale 2 h 30.



1 Circuit de la Pointe de Rognier

Sentier réservé aux bons marcheurs

Dénivelée: 901 m
Altitude au sommet 2341m;
altitude au départ 1440m

Durée: 6 heures

Itinéraire balisé (panneaux flèches, carrés et flèches jaunes)

Période: toutes saisons, hors neige

Accès en voiture:

À la Corbière, prendre la direction de Belleville, puis la route forestière de Fontaine Noire jusqu'au chalet de Fontaine Noire. Se garer le long de la route.

Départ du sentier:

Au chalet de Fontaine Noire (1440m), prendre la piste du chalet d'Arbarétan, bifurquer vers le col de la Perche (1984m), puis grimper jusqu'à la Pointe de Rognier (2341m).

Redescendre par le versant de S-Léger, vers le Poste optique. Revenir vers le chalet de Fontaine Noire.

Par ce chemin, depuis le col de la Perche, vous pouvez rejoindre le Sentier des Crêtes de S-Alban-d'Hurtières (même balisage).



4 Circuit de la Pierre du Mort

Promenade pour tous

Dénivelée: 400 m
Altitude au sommet Pamlomb 1000m;
altitude au départ Belleville 600m

Période: toutes saisons, hors neige

Accès en voiture: À la Corbière, suivre jusqu'à l'église.

Durée: 2h30

Itinéraire balisé (panneaux flèches, carrés et flèches jaunes)

Départ du sentier: À gauche (direction de S-Léger): Pamlomb.

Se garer le long de la route. Prendre la piste vers S-Léger au premier lacet après l'église.

Ce sentier était utilisé par les habitants de S-Léger qui transportaient leurs morts jusqu'au cimetière de Belleville.

Solliat (alt. 700m, commune de S-Léger)

Il y avait une école uniquement pour ce hameau.

Pamlomb

On passe au-dessus de la conduite hydroélectrique qui mène l'eau de Clarins jusqu'à l'usine hydroélectrique de la Corbière.

En redescendant sur S-Pierre-de-Belleville, on croise des anciens chalets d'alpage aujourd'hui à l'abandon.

Les Teppiots (ruines)

On redescend par le chemin des Teppiots.

Le Châtelet

Retour au hameau de Belleville, qui comptait autrefois une école.



Usine hydroélectrique de la Corbière vers 1910
(vue de la plaine; hauteur de chute depuis la prise d'eau de Clarins: 725 m)

Recommandations

Ces itinéraires sont balisés pour votre plaisir. Pour votre sécurité et par respect pour les habitants et les propriétés:

- *en vous garant, laissez libres les voies de circulation
- *ne sortez pas des sentiers balisés
- *respectez la flore
- *respectez les propriétés privées et les clôtures
- *rampartez vos débris
- *surveillez vos chiens
- *des chaussures de marche profilées sont recommandées

Nous vous rappelons que vous empruntez ces itinéraires sous votre entière responsabilité.

